

VILLE DE SERAING



AVIS D'ENQUETE

Révision du plan communal d'aménagement n° 14, y compris le rapport des incidences environnementales du projet et le résumé non technique

Le collège communal informe la population que les dossiers relatifs à la révision globale avec extension du périmètre du **plan communal d'aménagement n° 14** dit « îlot compris entre les rues de la Boverie, Renard, du Lapin et du Faisan » et son rapport sur les incidences environnementales est soumis aux formalités de l'enquête publique prescrite par les dispositions des articles 4 et 51 du code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine.

Le projet, établi en conformité des dispositions légales, sera déposé **pendant un délai de 30 jours** auprès du service du développement territorial, place Kuborn 5, à 4100 SERAING, où le public peut en prendre connaissance, tous les jours ouvrables (sauf les samedis)

DU LUNDI 7 NOVEMBRE AU MARDI 13 DECEMBRE 2016 DE 7H30 A 16H45

Le dossier pourra aussi être consulté sur rendez-vous en contactant l'agent communal délégué à cet effet, Monsieur Calogero UNGARO, Agent technique, au service du développement territorial, téléphone 04/330.86.92.

Quiconque aurait des réclamations ou des observations à faire valoir au sujet de ce plan communal d'aménagement, doit les faire parvenir par écrit au collège communal, place communale à 4100 SERAING, ou par télécopie au 04/330.86.15. au plus tard pour le **mardi 13 décembre 2016**.

Des réclamations et/ou des observations verbales peuvent aussi être formulées, en prenant rendez-vous auprès de l'agent communal indiqué ci-avant. Elles seront transcrites dans un registre et transmises au collège communal pour la clôture de l'enquête publique.

Une réunion d'information sera organisée le jeudi 24 novembre 2016, à 17h00, salle de réunion n°2 au 6ème étage, Cité administrative de Seraing, place Kuborn 5, à 4100 SERAING.

Le mercredi 14 décembre 2016, le collège communal prendra acte du procès-verbal de la réunion d'information et des réclamations éventuelles et procédera à la clôture de l'enquête publique.

Seraing, le 26 octobre 2016.

Par le collège communal,

LE DIRECTEUR GENERAL FF,

LE BOURGMESTRE :

B. ADAM

A. MATHOT